



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Prise en charge d'un vaccin

Question écrite n° 12084

Texte de la question

M. Philippe Frei attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur la nécessité de prendre en charge le remboursement des vaccins contre le virus respiratoire syncytial (VRS) pour les personnes les plus fragiles. Chez les adultes, l'infection à VRS se traduit par des formes graves dans certains cas, notamment pour les personnes âgées ou immunodéprimées qui, en cas de contamination, s'exposent à des infections respiratoires aiguës parfois mortelles. L'infection à VRS est à l'origine chaque année de milliers d'hospitalisations chez les patients les plus fragiles. Pour autant, la vaccination contre le VRS chez l'adulte est désormais possible puisque plusieurs vaccins sont disponibles depuis l'été 2023 après leur autorisation de mise sur le marché. L'efficacité vaccinale ayant été prouvée d'après les études récemment publiées, il y a donc lieu d'engager une stratégie vaccinale forte à l'égard du public fragile, afin d'éviter de nouvelles tensions hospitalières et dans une logique de réduction des contaminations. Toutefois, l'avis de la Haute Autorité de santé (HAS) sur la nécessité d'établir une recommandation vaccinale pour prévenir l'infection par le VRS chez l'adulte est attendu en octobre 2024. La publication de cet avis conditionnera notamment une éventuelle prise en charge du vaccin par l'assurance maladie. Dans cette attente, le coût du vaccin revient actuellement à plus de 200 euros, ce qui est difficilement supportable financièrement pour de nombreuses personnes, dans un contexte marqué par une forte inflation. Aussi, il souhaite savoir si le Gouvernement envisage une intervention auprès de l'HAS afin d'accélérer la validation de la recommandation vaccinale pour les infections par le VRS chez les plus fragiles, permettant ainsi de lever le frein financier à la vaccination.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Frei](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12084

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 octobre 2023](#), page 8969

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)